

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 39 (1910)
Heft: 20

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A côté de ces véritables exercices orthographiques, prennent place une foule d'exercices grammaticaux dont nul ne contestera l'utilité.

La correction de tous les devoirs écrits se fait par l'élève lui-même ; il est, néanmoins, bien entendu qu'une révision du maître a lieu fréquemment.

* * *

En France, le Conseil supérieur de l'Instruction publique a cru qu'il était opportun de mettre un frein aux fantaisies grammaticales dont se plaignaient — non sans raison, du reste — maîtres et écoliers. Le Conseil vient d'arrêter le tableau de la nomenclature grammaticale qui seule pourra être exigée dans les examens de l'enseignement primaire, brevet supérieur y compris ¹. « A teneur du nouvel arrêté — fait remarquer M. le Chevallier dans le *Journal des Instituteurs* — toutes les subtilités dont on s'était complu à charger l'analyse logique seront proscrites. Le savoir exigé de l'élève se réduira tout simplement à la distinction des propositions *indépendantes, principales et subordonnées*, sans qu'il soit nécessaire de déterminer l'infinie variété des rapports de subordination que l'esprit peut concevoir. Nous voici donc débarrassés, il est du moins permis de l'espérer, de toutes ces horribles terminologies où se perdaient les écoliers, parfois aussi les maîtres et qui, à ma connaissance, ont donné lieu à d'homériques controverses.

Quant aux propositions coordonnées, on fait remarquer avec raison qu'elles ne constituent pas une catégorie à part, puisqu'en *même temps* elles sont ou principales ou subordonnées.

Ce qui importe beaucoup plus que la recherche de dénominations diverses et complexes c'est la considération de la fonction remplie par les mots dans la proposition, par les propositions elles-mêmes dans la phrase.

Et c'est pourquoi on a eu pleinement raison d'insister sur ce point que les propositions peuvent avoir des fonctions analogues aux fonctions des noms, qu'elles sont susceptibles de remplir, suivant le cas, le rôle de sujet, d'attribut ou de complément, comme elles peuvent être placées en opposition à un terme d'une proposition. »

Joseph CRAUSAZ.

—*—

BIBLIOGRAPHIES

I

Fénelon et l'éducation attrayante, par Gabriel COMPAYRÉ, in-12 de 105 pages, Paris, Paul Delaplane.

Tout le monde sait que Fénelon a composé différents ouvrages relatifs à l'éducation ; la plupart ont été écrits pour l'utilité du duc de Bourgogne. *Le Traité de l'éducation des filles* a une autre origine, qu'il faut chercher dans les lettres adressées à la duchesse de Beauvilliers ; on a

¹ Ce tableau sera publié dans l'un des prochains numéros du *Bulletin*.

dit avec raison que c'est le premier livre classique de la pédagogie française. M. Gabriel Compayré a formé le projet d'extraire du système et de l'œuvre de Fénelon les conseils bons à retenir et tout ce qui peut être utile de nos jours. De cette manière, il a composé une monographie charmante, d'où le scepticisme religieux n'est pas entièrement banni, mais où il expose avec élégance et clarté les principes que l'Archevêque de Cambrai a énoncés relativement à l'éducation des filles et ceux qu'il a si bien appliqués pour préparer le duc de Bourgogne à remplir son futur métier de roi.

J. F.

II

Mary MACLEOD, **Contes de Shakespeare**, traduction de S. Godet avec 50 illustrations de Gordon Browne, in-12, de 320 pages, Lausanne, Payot.

Le système dramatique de Shakespeare déconcerte toutes les données du théâtre classique. La tragédie devient une représentation d'événements singuliers ou terribles, au milieu desquels se heurtent le sérieux et le burlesque, le pathétique et le comique. Affranchis de la règle des unités de temps et de lieu, les drames renferment plusieurs années, la scène se déplace hardiment et les intrigues sont si vastes, si hérissées d'incidents complexes, qu'il est parfois difficile de suivre le fil de l'action principale. Pour apprécier l'ensemble de l'œuvre comme elle le mérite, il est utile et presque nécessaire d'être familiarisé avec les sujets des pièces, le caractère des personnages et la trame de l'action. Le livre de Macleod est précisément destiné à établir ce premier contact entre le lecteur et le génie du dramaturge. Les tragédies les plus célèbres y sont contées avec un charme réel et d'une façon plus vivante que dans les récits de Lamb. C'est de cet ouvrage de vulgarisation, qui est devenu classique en Angleterre, que M^{lle} S. Godet vient de donner une traduction belle et remarquable ; elle a su y mettre de l'exactitude et de la précision, de la saveur et de la fraîcheur, tout ce qu'il faut pour la rendre intéressante et digne du texte original.

J. F.

III

Hubert SAVOY, capitaine aumônier au 5^{me} régiment d'infanterie, **L'aumônier militaire dans les armées de l'Europe**, in-8°, de 23 pages, Fribourg. Imprimerie Saint-Paul.

Sous ce titre vient de paraître la remarquable conférence que M. Hubert Savoy a faite à Genève à l'assemblée des aumôniers militaires suisses et où il indique les résultats d'une érudite enquête particulière sur le service religieux dans notre armée et dans celles des pays étrangers.

IV

Nos devoirs envers nous-mêmes, instructions d'apologétique, par M. DÉSERS, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Vincent de Paul. Un vol. in-12 (viii, 334 pages). (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Avec ce volume, s'achève la série d'instructions d'apologétique que M. le Curé de Saint-Vincent de Paul a commencée il y a douze ans. Il nous a donné successivement *Dieu et l'homme* — *Le Christ Jésus* — *L'Eglise catholique* — *Les Sacrements* — *La Morale dans ses principes* — *Nos devoirs envers Dieu* — *Nos devoirs envers le prochain* — et aujourd'hui *Nos devoirs envers nous-mêmes*. Tout le cycle du dogme et de la morale a donc été parcouru dans ces huit volumes, dont l'ensemble fournira aux chrétiens des raisons d'affirmer leur foi et aux incroyants des moyens de s'éclairer.

Ce dernier volume ne sera pas des moins intéressants. Il entre, avec toutes les ressources de l'expérience, dans les profondeurs de notre « moi », pour en analyser les puissances, les faiblesses et aussi pour signaler les attaques de l'ennemi du dehors. On lira avec profit les pages consacrées à la déformation de l'esprit par l'abus de l'esprit critique, les journaux, le roman, le théâtre, de même que les instructions sur le luxe, les arts, le sentiment du beau, la sérénité de l'âme. L'auteur ne déclame jamais, il raisonne, aussi excitera-t-il ses lecteurs à réfléchir par eux-mêmes. Il les portera également à mieux agir, car, dans toutes ces instructions, règne un esprit qui donne de la vie à mener un sens vraiment élevé et chrétien.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — La *Feuille officielle* publie les résultats de l'examen pédagogique des recrues en 1910. Voici la note moyenne de chaque district :

	1910	1909
Veveyse	6.27	6.91
Gruyère	6.79	6.87
Glâne	7.16	7.25
Broye	7.23	7.05
Sarine	7.59	7.01
Lac	8.—	7.60
Singine	8.36	8.17

La Veveyse, la Gruyère et la Glâne ont amélioré leur note en comparaison de celle de 1909; la Broye, la Sarine, le Lac et la Singine accusent une note moins bonne que celle de l'année précédente. La note moyenne du canton est 7.42; en 1909, elle était 7.26. Le recul est sensible. Voici la note moyenne par arrondissements scolaires :